Ateliers pratiques

21 juin 2018 – Burn out, Bore out, Brown out : état des lieux et prospective législative, échanges sur nos pratiques (prévention, gestion du risque et contentieux)

Communiqués de presse

22 mars 2018 - Nicolas de Sevin réélu à la tête d'AvoSial : de nombreux chantiers en perspective

16 avril 2018 – AvoSial en ordre de marche pour faire vivre le nouveau droit du travail

| AvoSial entendu

4 mai 2018 – AvoSial est sollicité par le Conseil National des Barreaux pour évaluer la mise en œuvre des ordonnances Macron.

| A la Une!

Le mot du Président

Bienvenue aux nouveaux adhérents

Assemblée générale d'AvoSial : l'avenir de la profession d'avocat en question

Le nouveau Bureau d'AvoSial

Participer au Bureau d'AvoSial : quatre membres reviennent sur le mandat écoulé

Ateliers pratiques

Communication media



Numéro spécial Elections 2018

Chers amis,

Ce fut un grand honneur pour moi d'être reconduit comme Président d'AvoSial pour un nouveau mandat de trois années. J'ai été très sensible à cette marque de confiance.

Cette élection fut d'abord l'occasion du renouvellement des 18 membres du Bureau. Quatorze d'entre eux ont été réélus, ce qui atteste de la qualité du travail accompli ensemble ces trois dernières années. Chantal Giraud-van Gaver, Florence Gladel, Nicolas Sauvage et Etienne Pujol ont souhaité ne pas renouveler leurs mandats à la fois pour permettre le renouvellement du Bureau et pour bâtir de nouveaux projets. Je souhaite les remercier au nom de tous pour le travail remarquable accompli durant ces dernières années et leur attachement à AvoSial. Nous savons que nous pourrons toujours compter sur leurs conseils précieux. Quatre nouveaux membres ont à cette même occasion été élus : Elisabeth Laherre, Myrtille Lapuelle, Jean-Charles Guillard et Stéphane Bloch. Ce sont des confrères talentueux et pleins d'énergie qui sauront nous faire bénéficier de leurs idées nouvelles.

Le dernier mandat a été l'occasion de faire entendre la voix des praticiens grâce aux multiples débats autour d'un droit du Travail plus adapté aux nécessités économiques. Nous y sommes assez bien parvenus grâce à nos fameuses quinze propositions dont nous avons pu débattre avec tous les acteurs politiques et dont plusieurs trouvent désormais une traduction dans les Ordonnances Macron qui sont aujourd'hui notre matière première.

Les défis de ce nouveau mandat ne sont pas moindres. Nous devons réfléchir ensemble aux mutations profondes de notre métier, tant dans le domaine du conseil que du contentieux. Le débat que nous avons organisé début avril autour de notre confrère Kami Haeri et de monsieur le Bâtonnier Philippe Baron a confirmé nos pressentiments et notamment un fort recul du contentieux. Il nous faut maintenant rechercher de nouveaux relais de croissance.

Ces relais sont tout d'abord au cœur de notre métier. C'est pourquoi nous allons vous proposer une formation en deux temps autour du thème de la négociation collective : avant l'été, une initiation aux techniques de Négociation puis, avant la fin de >>>

>>> l'année, une formation plus ambitieuse en partenariat avec Sciences Po Paris et Paris II Panthéon-Assas. Nous devons également nous investir sur des thèmes que nous laissons trop souvent à des professions concurrentes comme la formation professionnelle, le chômage et bientôt la retraite. Ces relais sont aussi dans des matières nouvelles ou renouvelées qui concernent au premier chef les salariés comme la Compliance ou la protection des données personnelles. Les aspects sociaux sont importants et nous devons développer nos savoir-faire dans ces domaines.

Il entre dans les missions d'AvoSial de vous aider à relever ces différents challenges. Nous avons pour cela multiplié les Ateliers pratiques en privilégiant parfois l'aspect Formation plutôt que celui du partage d'expérience. Nous vous avons également, et ce n'est qu'un exemple, adressé une étude remarquable de notre confrère François Pinatel en réplique à la mise en cause par nos confrères du SAF de la conventionnalité des plafonds d'indemnisation de l'ordonnance Macron. Nous restons constamment à l'écoute de vos attentes.

Je sais que la tâche est immense. Mais l'expérience et la sagesse de notre Président d'honneur Hubert Flichy, la qualité et l'enthousiasme des membres du Bureau, l'aide précieuse et toujours chaleureuse des deux vice présidentes, Marie-Hélène Bensadoun et Danièle Chanal que j'ai souhaité renouveler à ces postes, sans oublier naturellement vos contributions à tous, nous donnent toutes les raisons de poursuivre avec succès le développement d'AvoSial.

Bien amicalement Nicolas de Sevin Président d'AvoSial



Bienvenue aux nouveaux adhérents

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux confrères depuis le mois d'Avril 2018.

- Madame Fatoumata BROUARD, BRJ Avocats, Paris
- Madame Anne-Claire CUGNOLI, ITER Avocats, Paris
- Madame Laure DE SUTTER, Cabinet LDS, Rouen
- Madame Christine GERGAUD-LERBOURG, FRADET LERBOURG Associés, Paris
- Madame Emmanuelle GRANTE, GRANTE HOPMANN Avocats, Paris
- Madame Joëlle HANNELAIS*, VIVIEN & Associés, Paris
- Madame Hélène JANOUEIX, Libourne
- Madame Marie-Christine LE, MERIDIAN Avocats, Paris
- Madame Céline MARTINEZ, WHITE & CASE LLP, Paris
- Madame Lucie MÉNARD, VAUGHAN Avocats, Paris
- Madame Alicia PHILIBIN-KAYSER, CANAVESE & FOUCHET, Paris
- Monsieur Hugues de PONCINS*, PMR Avocats, Paris
- Monsieur Virgile PUYAU, WINSTON & STRAWN LLP, Paris
- Madame Delphine SALLA, CEZANNE Avocats, Paris
- Madame Alexandra STOCKI, BIRD & BIRD, Paris

^{*}Ré-adhérents



Assemblée générale d'AvoSial : l'avenir de la profession d'avocat en question

« La profession est confrontée aujourd'hui à la somme de tous les défis : morosité économique, paupérisation d'une partie de son effectif, concurrence mondialisée, intelligence artificielle (...) ». Ainsi débute le rapport sur L'avenir de la profession d'avocat transmis le 2 février 2017 par Kami Haeri au ministère de la Justice. Le 14 mars dernier, les locaux de CMS Francis Lefebvre Avocats accueillaient son auteur au cours de l'assemblée générale d'AvoSial, aux côtés de Monsieur le Bâtonnier Philippe Baron, Vice-président de la Conférence des Bâtonniers, Hubert Flichy, Président d'hon-

neur d'AvoSial et Pierre Brégou, Membre du Bureau d'AvoSial et Président de la CNBF. De l'évolution de la procédure prud'homale à la place croissante des cabinets d'experts comptables, quel avenir pour l'avocat d'entreprise en droit social ?

« 79% des avocats avec qui j'ai prêté serment sont encore dans la profession », débute Kami Haeri.

Avocat : une profession à laquelle on reste fidèle

« 79% des personnes avec j'ai prêté serment sont encore dans la profes-

sion » constate Kami Haeri, quand 200 000 étudiants choisissent chaque année de s'inscrire en faculté pour une matière qui n'est pas enseignée en lycée. Comme le rappelle Hubert Flichy, si les statistiques sur le sujet n'abondent pas, les plus récentes d'entre elles, provenant du ministère de la Justice (2016), révèlent une explosion de la profession d'avocat d'entreprise en droit social, cependant légèrement relativisé par Pierre Brégou qui rappelle le récent plafonnement du taux de croissance à 2% par an.

Un modèle bouleversé en profondeur par le numérique

Pourtant, les bouleversements de la profession sont nombreux. Parmi ceux-ci, le numérique tient une place essentielle, à travers son impact sur l'accessibilité des clients ou encore le modèle économique des cabinets d'avocats. Participant certes à « désacraliser » la profession, le numérique est cependant indispensable à prendre en compte car son impact sera grand sur le marché des avocats d'entreprise.



De gauche à droite : Pierre Brégou, Philippe Baron, Kami Haeri et Hubert Flichy

Encore trop peu exploité par les professions juridiques, il bouleverse progressivement le modèle de l'avocat individuel, qui s'avère de plus en plus difficile à tenir dans la durée. Plus sophistiqué, le droit a changé de nature. La frontière entre soft et hard law s'est destructurée, de puissantes ONG imposent aux entreprises des normes rigoureuses. Pourtant, l'exposi-

tion des clients reste la même. Face à ces mutations, les avocats doivent se saisir de l'opportunité

du numérique en transformant le contenu de la formation initiale & continue, tout en accentuant la création de plateformes interprofessionnelles. « Les avocats se saisissent trop peu de ces opportunités, qui peuvent constituer de vrais foyers de profitabilité » rappelle Kami Haeri. Philippe Baron se réjouit quant à lui de la dématérialisation progressive des outils de la profession (actes d'avocat, etc.), tout en soulevant l'importance cruciale de la formation à mettre en place sur le sujet : « En 2014, il n'existait aucune formation sur l'avocat connecté. Il est indispensable d'accentuer la formation continue sur le sujet. »

Une diminution notoire du contentieux

« Le Code du travail se fera désormais dans les entreprises », confirme Pierre Brégou. L'inquiétude est forte parmi les avocats en droit social. Hubert Flichy rappelle la chute importante des contentieux, en particulier prud'homaux, ces dernières années : « Après une première diminution entre 2008 et 2012 avec moins 15% de contentieux, une brève reprise a été constatée en 2013 avant une nouvelle

chute d'ampleur entre 2013 et 2016, avec moins 30% de contentieux » d'après la commission en droit social du barreau de Paris. Les juridictions commerciales font le même constat. Entre 2010 et 2016, le tribunal de commerce constate lui aussi une diminution de 35% du nombre de contentieux.

Retrouver une place à travers la négociation collective

Le rapport sur *L'avenir de la profession d'avocat* consacre l'intégralité de son dernier chapitre à la nécessité et aux raisons d'« *Être heureux* » à travers l'exercice de cette profession. De même, Pierre Brégou rappelle toutes les raisons d'espérer. La première et la plus importante d'entre elles réside dans la nouvelle place donnée à la négociation collective par les ordonnances Macron. « *Le Code du travail se fera désormais dans les entreprises et non plus dans les branches professionnelles* », confirme Pierre Brégou.

Confiant dans ces perspectives nouvelles, le nouveau Bureau aura à cœur de poursuivre la formation à la fois au droit et aux techniques de la négociation collective, non seulement auprès des adhérents, mais aussi à travers un partenariat inédit avec Sciences Po / Paris II Assas, dont les modalités se dessinent progressivement. « Ce module de formation est destiné à faire intervenir des professionnels des ressources humaines, des syndicalistes et des avocats. Il s'agit d'une piste cruciale de développement pour notre profession » conclut Nicolas de Sevin.



Notre ambition : défendre les intérêts des avocats d'entreprise

Concluant l'assemblée générale d'AvoSial le 14 mars dernier, Nicolas de Sevin, nouvellement réélu à la tête du syndicat, a exhorté les avocats d'entreprise en droit social à développer l'image de la profession : « L'avocat en droit social occupe une place essentielle auprès des entreprises. Nous devons mener une réflexion de fond pour conforter et développer cette image, convaincre les entreprises qu'elles ont toujours besoin des avocats dans le domaine du droit social. Nous devons rechercher ensemble comment nous faire connaitre davantage. »



Nicolas de Sevin (CMS Francis Lefebvre Avocats) a été reconduit à la tête du syndicat pour un nouveau mandat de trois ans. A ses côtés, **Marie-Hélène Bensadoun** (August Debouzy) et **Danièle Chanal** (Joseph AGUERA & Associés) poursuivront leur mission de Vice-présidentes.

La responsabilité de la trésorerie a été confiée à **Jean-Charles Guillard** (MARRE & GUILLARD). La communication interne et externe quant à elle est désormais assurée par une délégation composée **d'Amélie d'Heilly** (SCM 5QB Avocats), **Myrtille Lapuelle** (McDermott Will and Emery) et **Jean Martinez** (Chassany Watrelot & Associés).

— Attribution des délégations du Président

Délégués aux relations avec l'Administration (Ministère du Travail, DGT) et le Parlement	 Président et Vice-présidentes
Délégués auprès des Magistrats (Cour de cassation, Conseil d'Etat, Cours d'Appel, Cours Administratives d'Appel, Tribunaux de Grande Instance, Présidents CPH Paris/Nanterre/ Bobigny) et aux relations avec les Ordres et Commissions Sociales	 Pierre-Jacques Castanet Marie-Hélène Cohen-Guillemet Elizabeth Laherre
Délégués à l'International	 Constance Amedegnato Stéphanie Guedes Da Costa Claire le Touzé François Vergne
Délégués aux Relations avec les Régions	Pierre BrégouAntonio Sardinha-Marques
Délégué auprès des Universités et au développement d'un Comité Scientifique	 Stéphane Béal
Délégué aux modes alternatifs de règlement des litiges et à l'arbitrage	Hubert Flichy
Délégués à la Communication Interne et Externe / Animation numérique	Amélie d'HeillyMyrtille LapuelleJean Martinez
Délégués à la Coordination des Commissions / des ateliers pratiques / du Congrès annuel et des Événements exceptionnels	Amélie d'HeillyStéphane BlochStéphanie Guedes Da Costa



Participer au Bureau d'AvoSial : Quatre membres reviennent sur le mandat écoulé

Si AvoSial s'appuie depuis le 14 mars sur un Bureau renouvelé, Florence Gladel, Nicolas Sauvage, Chantal Giraud - van Gaver et Etienne Pujol nous livrent l'expérience acquise au cours de leurs mandats respectifs, qui ont pris fin le mois dernier. Qu'ont-ils retenu de leurs années au sein du Bureau d'AvoSial ? Quelles furent leurs plus belles avancées ? Pour AvoNews, ils reviennent sur leur mandat.



Nicolas Sauvage SEA Avocats

Que vous ont apporté vos responsabilités respectives au sein du Bureau d'AvoSial ?

Nicolas Sauvage (N. S.): Participer au Bureau m'a permis d'acquérir une connaissance approfondie du processus législatif: la concertation en amont, les échanges avec les parlementaires, les membres du cabinet, le ministère du travail... J'ai par ailleurs découvert des confères passionnants, avec lesquels de vraies amitiés se sont créées! A ce propos, j'encourage vivement les membres d'AvoSial à participer au voyage annuel.

Florence Gladel (F. G.): Pendant six ans, j'ai été à la fois responsable médiation arbitrage, discrimination & action de groupe et prévention & gestion du harcèlement. J'ai trouvé passionnant de rencontrer et former plus

de 400 confrères dont l'activité dominante est le droit social! Par ailleurs, j'ai rédigé plus d'une vingtaine d'articles pour La Semaine Juridique, ActuEL RH, Entreprise & Carrières ou encore Opinion Internationale.

Chantal Giraud - van Gaver (C. G-vG.): C'était une grande richesse de faire partie du Bureau depuis

la fondation du syndicat. Quel chemin parcouru! J'ai été absolument convaincue dès le départ qu'il fallait donner ses lettres de noblesse au droit du travail. Nous voulions être une force de réflexion, de proposition, afin d'occuper notre place légitime de partenaire auprès des institutions et des cabinets ministériels. Ces derniers mois, nous avons été interrogés, nous avons fait entendre la voix de nos clients dans les ministères. C'était une formidable expérience, y compris humainement! A travers nos réunions mensuelles, nous avons beaucoup travaillé ensemble.

Etienne Pujol (E. P.): Au cours de mes mandats au sein du Bureau d'AvoSial, j'ai appris l'art du lobbying, indispensable pour porter efficacement nos propositions en faveur d'une meilleure lisibilité du droit social. Le travail de fond mené sur les rédactions des différents textes



Chantal Giraud - van Gaver Coblence & Associés

de loi reste aussi pour moi l'un des moments forts de ce mandat qui s'achève.

AvoSial est devenu au fil des ans un « visiteur du soir » des ministères, portant auprès des décideurs ses propositions en faveur des entreprises. Une victoire vous a-t-elle davantage

marqués ?



Florence Gladel GLADEL & Co

F. G.: La place croissante que nous avons gagnée dans le débat public est une belle réussite. Le lobbying mené auprès du Conseil Economique Social et Environnemental et des représentations syndicales ou encore les colloques mis en place sur différentes thématiques du droit social au sein des barreaux français, américains ou encore canadiens, sont une belle preuve du rayonnement de notre expertise, non seulement en France mais aussi à l'étranger!

C. G-vG. : La première victoire qui me vient à l'esprit est la rupture conventionnelle : une mesure phare que nous avons soufflée. Combien de fois l'employeur et le salarié faisaient-ils sereinement le constat de l'impossibilité de continuer ensemble et envisageaient

la rupture comme la meilleure solution ? AvoSial s'est battu pour porter cette mesure tout en permettant au salarié concerné de bénéficier des Assédic. Nous avons organisé une grande conférence de presse, programmé des échanges avec les interlocuteurs privilégiés dans l'élaboration des textes... Nous avions trouvé un outil simple d'utilisation qui a été tout de suite accepté. Notre force est très claire : nous ne sommes pas le Medef! Nous connaissons la vie de l'entreprise et les conséquences très concrètes du droit du travail.

N.S.: Je citerai l'affaire Vivéo, qui s'est déroulée au cours de mon premier mandat au sein du Bureau en 2012. La Cour d'appel de Paris s'était crue autorisée à déclarer la nullité du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) parce que le motif économique ne lui paraissait pas fondé, ce qui ne reposait sur aucun texte! De quoi faire vaciller tout l'édifice des PSE. AvoSial s'est énormément mobilisé, à travers la rédaction d'articles, en contactant les candidats à la présidentielle, en menant un lobbying intense... L'affaire Vivéo a conféré une vraie notoriété médiatique à notre syndicat.

« L'affaire Vivéo a conféré une vraie notoriété médiatique à notre syndicat »

E. P.: Nous avons mené un intense travail en 2011 pour sauver le forfait jour, que plusieurs conseillers de la chambre sociale de la Cour de cassation voulaient annuler. Notre campagne de lobbying a été intense, avec beaucoup de pression. Nous avons organisé un colloque à la maison du barreau, fait venir beaucoup de personnalités et de syndicalistes pour montrer l'importance cruciale du forfait jour. Nous avons amplement contribué à sauver cette mesure!

A l'orée de ce nouveau mandat, que souhaitez-vous à AvoSial?

- F. G. : Que notre syndicat gagne à la fois en nombre d'adhérents, en notoriété et en expertise, au service des avocats en droit social et des entreprises..!
- E. P.: Le sillon a été bien tracé. Depuis 2004, la route a été belle et le développement d'AvoSial est notable. Nous avons beaucoup réfléchi aux services que nous pouvions rendre aux adhérents, à la meilleure façon de promouvoir entre nous les échanges, la confraternité. Nous avons abouti à la mise en place des ateliers pratiques qui rencontrent un succès croissant, ce dont je me réjouis. Je souhaite qu'ils se poursuivent, soient toujours plus nombreux et gardent cet esprit de partage d'expérience dans un cadre très convivial.



Etienne Pujol STCPartners

N. S. : Je souhaite à AvoSial d'atteindre 800 membres répartis dans toute la France et de poursuivre son développement déjà bien enclenché en régions! Je lui souhaite enfin d'être un interlocuteur aussi écouté que les grands syndicats de salariés ou le Medef.

C. G-vG.: AvoSial doit aider les avocats spécialistes du droit social à s'adapter à l'air du temps. Aujourd'hui, nous achetons en ligne des contrats de travail tout faits, le contentieux a beaucoup baissé... Notre métier, tel qu'on l'a exercé de manière traditionnelle, est en train d'évoluer! Dans cinq ans, nous serons tous surpris du mode de travail que nous adoptions cinq années plus tôt. Il nous faut avoir une grande capacité d'adaptation aux besoins des entreprises, à l'aide qu'elles attendent de nous, notamment à travers le digital. Nous avons encore de belles années devant nous!



Ateliers pratiques

Passés

- [SECONDE SESSION] Jeudi 22 mars 2018 à Paris PSE, PVD, RCC : Le licenciement économique au bord de la rupture
- Vendredi 30 mars 2018 à Paris Comment négocier un accord d'entreprise Aspects juridiques
- Lundi 16 avril 2018 à Paris Le CSE, consultation et expertises
- Jeudi 17 mai 2018 à Paris RGPD : le salarié acteur et sujet des traitements de données à caractère personnel
- [SECONDE SESSION] Vendredi 18 mai 2018 à Paris Comment négocier un accord d'entreprise - Aspects juridiques

A venir

• Jeudi 21 juin 2018 à Paris – Burn out, Bore out, Brown out : Etat des lieux et prospective législative, échanges sur nos pratiques (prévention, gestion du risque et contentieux)

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, merci de contacter Sylvie Doré : sylvie.dore@avosial.fr



Communication media

Rendez-vous avec des journalistes, publication de communiqués de presse, réaction à l'actualité, AvoSial multiplie ses actions de communication avec les media pour diffuser largement nos idées et propositions et faire entendre la voix des avocats d'entreprise dans la sphère médiatique.









Nicolas de Sevin, Danièle Chanal et Marie-Hélène Bensadoun rencontrent plusieurs journalistes lors de déjeuners individuels pour faire connaître AvoSial et valoriser l'expertise de ses membres, notamment Bertrand Bissuel (Le Monde) et Manon Malhère (Le Figaro). Des dates doivent être fixées pour un rendez-vous avec Jean-Marc Chardon (France Culture), Gaëtane Meslin et Laure Closier (BFM Business).

Tous les communiqués de presse et les principales retombées sont accessibles sur notre site <u>www.avosial.fr</u>, mais aussi sur nos comptes <u>Twitter</u> et <u>LinkedIn</u>.

Exprimez-vous!

Vous souhaitez vous exprimer sur un texte de loi ou un sujet lié à l'actualité sociale au nom d'AvoSial ?

N'hésitez pas à contacter les membres du Bureau délégués à la communication :

Amélie d'HEILLY a.dheilly@5qbavocats.com

Jean MARTINEZ jean.martinez@cwassocies.com

Myrtille LAPUELLE mlapuelle@mwe.com



Réseaux sociaux

Linked in Avez-vous déjà rejoint notre groupe sur LinkedIn ? Il suffit de vous connecter à l'adresse suivante et de faire une demande afin de rejoindre les près de 700 membres déjà en ligne : https://www.linkedin.com/groups/4683291

Suivez-nous sur Twitter @AvoSial! Si vous avez un compte, merci de nous le signaler pour que nous puissions vous suivre en retour.

Information: balincourt@droitdevant.fr



Contact AVOSIAL Sylvie Doré sylvie.dore@avosial.fr Tél.: 01 30 90 83 71